Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Saint Vulbas, le 23 mai 2019

Compte rendu du CSE du 21 mai 2019

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Camille Bourbon (RRH) et de Jérôme Fourniguet Legendre (DEX).

Membres élus titulaires présents : Alain Jouan, Magali Czorlich, Gregory Chiarot, Sylvain De Nicola, Viviane Debonnel

Membres élus suppléants présents : Nicolas Lazzaro, Coumba Yatte, Virginie Gonneau, Mathieu Cugno

Représentant syndical au CSE présent : Jean Paul Jacoberger

La séance est ouverte à 9h30.

1. Bilan action logement (Elodie Petitfrère à 9h30).

Action Logement remplace au niveau national l'ancien 1% Logement.
Elodie Petifrère a présenté l'ensemble des missions d'action logement sous la forme d'un PowerPoint qui est archivé à ce compte rendu.

Chez LSL :

En 2018, 3 service rendus pour 650€ pour une cotisation LSL N-1 de 16983€
En 2019, 1 service rendu pour 10 000€ pour une cotisation LSL N-1 de 18017€

Le CSE remarque que les salariés ne connaissent pas très bien l'importance d'Action logement et des services qui pourrait leur être rendus. Une communication sera donc faite à l'ensemble des salariés et des flyers seront mis à disposition sur le présentoir hall chauffeur.

Le président propose qu'une session d'information sur RDV ouverte à l'ensemble des salariés soit planifiée.

2. Validation des comptes rendu du 3 et 11 avril 2019.

Les deux comptes rendu sont validés à l'unanimité des membres présents.

Siège social : 2 rue Victor Hugo BP 500 – 91160 LONGJUMEAU CEDEX – TEL 01 69 10 82 00 – FAX 01 69 10 82 58
RCS EVRY : B 429.512.213. Siret 429 512 21300019 – code APE 631E

3. Marche de la société.

	Nb de pièces	UM 2018	UM 2019	evolution UM	%
ENTREES	**Matériel standard**	4 366 863	1 799 741	- 2 567 122	-59%
	Matériel encombrant	207 029	29 374	- 177 655	-86%
	Vélos	4 202	-	- 4 202	-100%
	Matériel colis	6 259	101	- 6 158	-98%
	Textile pièces	5 108 721	6 286 333	1 177 612	23%
	Textile colis	234 119	166 516	- 67 603	-29%
	Textile encombrant	266 645	252 783	- 13 862	-5%
	Textile Sport Co	76 150	212 993	136 843	180%
	Chaussure	1 409 553	1 973 748	564 195	40%
	Chaussure colis	24 434	21 790	- 2 644	-11%
	ILV / PLV	198 673	60 744	- 137 929	-69%
	Type inconnu	1 093	190	- 903	-83%
		11 903 741	10 804 313	- 1 099 428	-9%
			Evolution (hors pont d'Ain)	-9,24%	
			Pont d'ain	3 190 796	
			Evolution avec Pont d'Ain	17,6%	

	Nb de pièces	UM 2018	UM 2019	evolution UM	%
LIVRAISONS	**Matériel standard**	3 741 996	2 544 906	- 1 197 090	-32%
	Matériel encombrant	202 730	79 363	- 123 367	-61%
	Vélos	1 856	665	- 1 191	-64%
	Matériel colis	5 046	465	- 4 581	-91%
	Textile pièces	4 409 064	5 202 767	793 703	18%
	Textile colis	236 819	242 536	5 717	2%
	Textile encombrant	246 465	269 659	23 194	9%
	Textile Sport Co	93 483	191 559	98 076	105%
	Chaussure	1 416 941	1 953 222	536 281	38%
	Chaussure colis	23 993	26 462	2 469	10%
	ILV / PLV	144 196	100 136	- 44 060	-31%
	Type inconnu	2 189	1 049	- 1 140	-52%
		10 524 778	10 612 789	88 011	1%
			Evolution (hors pont d'Ain)	0,84%	
			Pont d'ain	1 674 410	
			Evolution avec Pont d'Ain	16,7%	

L'activité depuis ce début d'année reste soutenue avec une progression d'environ 16-17% sur les activités de réception et préparation de commande en intégrant l'activité de pont d'Ain.

L'activité cumulée depuis début d'année sans pont d'Ain est plus forte en préparation qu'en réception car nous avons basculé toutes les réceptions sur Pont d'Ain dès le démarrage du dossier alors que nous avons continué l'activité de préparation des articles qui n'était pas encore sur Pont d'Ain à St Vulbas.

Les ratios de productivité des activités de réception et d'expédition restent bons alors que celui de la préparation reste en dessous des objectifs. Nous comptons sur le projet de réimplantation et l'ensemble de ces mesures pour relever au plus vite cet indicateur.

4. Formation CSE des élus par la CFDT de l'Ain du 17 au 19 juin 2019. Avis consultatif.

10 pour (dont le Président), 0 contre, 0 nul
Le président accorde le droit à Virginie Gonneau de participer à cette formation. Son salaire sera garanti par le droit à la formation économique, social et syndical.
Le coût de la formation de 220€ par participant par jour sera imputé sur le budget fonctionnement du CSE.
Les salaires seront maintenus par LSL.
Les participants seront :

- **Hervé Barrois, Aurélien Delorme, Magali Czorlich, Grégory Chiarot, Angélique Evrard, Jouan Alain et Virginie Gonneau**

5. Formation SSCT : qui, organisme, date.

La Direction nous propose une formation dispensée par ACOSET du 3 au 5 juin 2019 (3 jours).
Les membres acceptent cette proposition.
Les participants pour cette première session seront : Alain JOUAN, Magali CZORLICH, Grégory CHIAROT, Angélique EVRARD, Virginie GONNEAU, Elodie MARTIN, Coumba YATTE, Sandra LORENZI, Viviane DEBONNEL, Sylvain DE NICOLA.

Lors de cette formation, les thèmes ci-dessous seront évoqués :

1ère partie : le CSE
- **Les fondements du CSE et missions**

2ème partie : la santé et la sécurité au travail
- **Définitions, enjeux, rôles et**
- **responsabilités**

3ème partie : analyser les conditions de travail
- **Règlementation**
- **Analyse des situations de travail**
- **Exercices pratiques**

4ème partie : prévenir les risques professionnels
- **Etude et cas pratique**

- **L'évaluation des risques**

5ème partie : accidents du travail : comprendre pour s'améliorer

- **Accidents du travail / accidents de trajet /maladies professionnelles :Analyser et comprendre**

6ème partie : Evaluation et bilan

6. Point formation au 30/06/2019 et EAP.

Entretien annuel : 93,45%
Entretien professionnel : 91,07%

Ces pourcentages prennent en compte l'ensemble des salariés dont absents, en AT, en AM, en congé maternité.
La direction essayera l'année prochaine de planifier tous les entretiens sur janvier et février.

Les formations suivantes seront dispensées avant le 30 juin :

- **SST initial et recyclage**
- **CACES 1,3,5**
- **Formations CSE (sécurité et rôle des élus).**

➔ **Soit 6252 € pour 18 personnes formées.**
➔ **Egalement 4 CPF demandés ont été acceptés.**

7. Projet mobilité PIPA.

Le questionnaire du PIPA envoyé par le service RH a eu 16,15% de retour.

- **26,19% de ces retours seraient intéressés par le covoiturage.**
- **52,38% intéressés par un transport collectif comme le bus.**

Intersport n'ira pas plus loin sur ce sujet car l'intérêt des salariés n'est pas démontré et le coût d'investissement demandé est trop important.

8. Montant de participation.

L'enveloppe de participation pour cette année est de 132626,91€ contre 117301€ en 2018.
607,93€ en moyenne par salarié cette année contre 591,75€ en 2018.

Il faut savoir que depuis 2016, Intersport ne verse plus d'enveloppe exceptionnelle. La Participation est donc définie par le calcul obligatoire du code du travail.

Siège social : 2 rue Victor Hugo BP 500 – 91160 LONGJUMEAU CEDEX – TEL 01 69 10 82 00 – FAX 01 69 10 82 58
RCS EVRY : B 429.512.213. Siret 429 512 21300019 – code APE 631E

9. Montant DOETH.

Définition de la DOETH : La déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) est un dispositif prévu par le droit du travail français et qui impose aux entreprises de plus de 20 salariés de faire une déclaration annuelle afin de déterminer le nombre de travailleurs handicapés qui sont employés par cette entreprise.

Pour LSL, 3,65 unités sont bénéficiaires soit 1,28% de l'effectif (permanents, intérimaires et entreprise adaptée).
Le montant de la contribution payé en 2019 pour 2018 est de 55252€.
A savoir : si 6% de l'effectif (permanents, intérimaires et entreprise adaptée) avait la qualité de travailleur handicapé, LSL ne verserait aucune cotisation.

10. Bilan de l'association sportive Intersport.

Le rapport d'activité est annexé à ce compte rendu.
Les membres ont plusieurs interrogations :

- **Comment sont choisis les membres et le bureau ? (dans les statuts, il est indiqué que les membres et le bureau seront choisis lors de l'assemblée générale parmi les candidats étant membres actifs de l'ASI. C'est à dire tous salariés, conjoints des salariés et enfants des salariés).**
- **Pourquoi le bilan n'est uniquement que pour la partie LSL alors que l'ASI est pour l'ensemble du périmètre des sociétés du Groupe Intersport France ?**

Les membres du CSE demandent à l'ASI d'étudier la possibilité de rembourser les licences des enfants (modalités à déterminer par l'ASI selon les possibilités de subvention).
Faire une communication par l'ASI sur le remboursement des licences sportives des salariés car il est certain que des salariés passent à côté de cette opportunité.

➔ **Le CSE rappelle que les activités sportives sont dans le périmètre de contrôle du CSE et font partie de ses attributions. Un point sera fait lors de la réunion Comité de groupe sur le site de Longjumeau avec la haute Direction.**

11. Projet « sensibilisation lutte contre alcool, drogue et médicaments ».

La Direction mène actuellement une étude pour une intervention sur site d'un organisme spécialisé dans ce domaine (deux devis présentés).

Les enjeux de ce projet :

- **Risque pour le salarié sous substance et pour les autres.**
- **Responsabilité pénale et civile du salarié et de l'employeur.**

- **Comprendre les risques.**

Le coût serait de 10000€ pour l'ensemble du personnel. Un test anonyme de dépistage serait réalisé en fin de cession.

Les membres souhaitent que pour chaque incident et accident, il y ai un dépistage d'alcool. Il faudra en parallèle s'assurer que le règlement intérieur est adapté à ce genre de mesure. La direction étudiera le sujet.

Les membres comprennent tout à fait l'importance de cette information est donnent leur accord de principe.

12. Situation des comptes fournisseurs du CSE.

Date - Mois	*Type activité*	Somme de montant total	Somme de Nombre de place
avr.	Bowling	216,00 €	54
	Cinéchèque	105,00 €	21
	LDM	198,50 €	0
	Madeleine Bijou	195,70 €	0
	Parfum	1 935,00 €	0
Total pour avr.		2 650,20 €	75
mai	Cinéchèque	30,00 €	4
	OL	320,00 €	4
Total pour mai		350,00 €	8
		- €	0
Total pour		- €	0
Total général		**3 000,20 €**	**83**

13. Désignation des groupes de travail (périmètre, tâches et responsabilités) .

Groupe de travail	qui pour le moment?	Qui maintenant?	périmètre	tâches	responsabilité
Billetterie, commandes et évènements	Sandra, Magali	Sandra, Magali	sociales et culturelles du CSE	Passer les commandes auprès des fournisseurs. Réceptionner et distribuer.	Importance du classement et de l'exactitude des règlements et des dépenses--> bilan comptable
				Récupérer les feuilles de commande des salariés	Avoir une rigueur dans les informations transmises aux salariés
				Récupérer les règlements	Intégrité
				Remplir le tableau de synthèse	Responsabilité du bon traitement de la commande du collaborateur
				Informer les salariés	
				Tenir à jour les affichages et les documents	
				Archiver et classer les commandes	
				Transmettre au Trésorier les différents documents comptable pour règlement	
				Etre force de proposition en tenant compte de l'avis de l'ensemble des élus et du budget alloué	
Sécurité et santé au travail	Sylvain, Alain	Sylvain, Alain, Virginie, Coumba	Ancien CHSCT sous la tutelle maintenant du CSE	Construire le plan d'action en étroite collaboration avec la Direction	Avis consultatif obligatoire du CSE pour toute nouvelle obligation
			En collaboration étroite avec l'employeur	Réaliser les enquêtes d'AT avec le responsable sécurité	Droit d'alerte
				Participer à l'élaboration de l'ordre du jour des réunions spécifiques	Possibilité de mettre en place des enquêtes avec l'avis du CSE si un risque important pour la santé, la sécurité des salariés est identifié
				Veiller au respect des règles de sécurité	Possibilité de faire intervenir l'Inspection du travail
				Veiller au respect du droit en matière de santé et de sécurité	Responsabilité morale auprès des salariés
				Participer à l'élaboration des analyses afin de définir les priorités d'action	
Evènement de Noël	Sandra, Hervé	Sandra, Hervé	Activités sociales et culturelles du CSE	Présenter les devis, les différentes propositions	Respecter les budgets alloués
				Organiser	Garantir la date et la tenue de l'évènement
				Respect de l'avis général des salariés	Etre présent aux évènements
				Faire des sondages	Respecter la décision du CSE
				Rendre compte auprès des autres élus	
				Se rendre sur place et parfois hors temps de travail	
Site et informatique	Angélique	Angélique, Alain	Moyens informatiques et de communication du CSE	Mettre en page le site	Exactitude des informations transmises
				Actualiser le site	Tenir le budget
				Présenter les évolutions envisageables au CSE	respect du droit informatique et liberté
				Travailler en collaboration avec les services informatiques Internes	Respect des procédures internes Groupe Intersport France

14. Présentation par le Trésorier de la commande ANCV faite pour livraison et distribution fin mai 2019.

Les ANCV ont été livrés sur la première semaine de mai et ont été distribués sur la deuxième semaine de mai (plus tôt que l'année dernière). Il reste à ce jour 8 distributions en attente de retour de vacances.

➔ **Cette année, le CSE a passé la commande sans demander d'avance de subvention.**

15. Eventuel transfert de fond du compte de fonctionnement au compte OS. Présentation des orientations 2019 par le Trésorier..

Reporté sur la réunion plénière de juin 2019.

16. Mutuelle d'entreprise : documents à jour 2019.

En Annexe de ce compte rendu. Ils seront également disponibles sur le site CSE.

17. Echauffement : présentation cadrage échauffement.

Reporté sur la réunion sécurité du 7 juin 2019.

18. Livret cariste : présentation suite remarque du CSE et avis consultatif.

Livret présenté avec les modifications en annexe de ce compte rendu.
7 pour, 0 contre, 2 blancs
Le livret présenté est donc adopté par le CSE et sera diffusé aux caristes.

19. Présentation réimplantation et organisation de la saison.

Présentation faite par le Président annexé à ce compte rendu. Une présentation sera faite à l'ensemble des salariés du site de ST Vulbas.

Le secrétaire indique qu'il faudra être attentif à la fatigue articulaire des mains sur le tampon chaussure.

20. Avancement projet espace pause.

Le président indique qu'il souhaite un retour de devis avant le 15 juin pour une réalisation avant le 10 juillet de cette année.

21. Le plan de prévention du chantier d'aménagement du mobilier de stockage.

Document en annexe de ce compte rendu.
Les membres n'émettent aucune remarque et valide celui-ci.

22. Interrogations des salariés.

Voir document spécifique Direction.

La séance est levée à 18h45.

Le Secrétaire **Le Président**
Alain JOUAN **Frédéric GRASSART**